



Régler son loyer  
en toute simplicité !



# OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

la solution qui simplifie la vie !



## ÉCONOMIQUE

C'est gratuit, pas de timbre à utiliser, ni d'enveloppe à poster. Le montant de votre loyer est prélevé directement sur votre compte bancaire ou postal.



## SOUPLE

Au choix, 3 dates de prélèvement en fonction de la date de versement de vos ressources : le 2, 8 ou 14 de chaque mois.



## PRATIQUE

Plus de souci d'envoi de votre paiement, ce sera fait automatiquement sans vous déplacer ! Fini les chèques et les enveloppes à poster. Cela évite tout risque d'oubli ! Vous pouvez suspendre à tout moment le prélèvement sur simple demande auprès de la SA des Chalets.



## SÉCURISÉ

La SA des Chalets vous fait parvenir votre avis d'échéance avant de vous prélever. Vous gérez ainsi votre budget en toute sécurité, sans frais.

### > Pour bénéficier de ces avantages et vous simplifier la vie

1. Complétez et signez l'autorisation de prélèvement automatique en pièce-jointe, joignez l'original de vos coordonnées bancaires (RIB).
2. Renvoyez ces 2 documents par courrier ou déposez-les à votre agence locative aux horaires d'ouverture ou encore remettez-les au gérant de votre immeuble pendant les heures de permanence.

Vous trouverez sur le mandat de prélèvement les informations caractérisant vos prélèvements, que nous vous invitons à conserver :

**Nom du créancier** > SA HLM des Chalets  
**Identifiant créancier SEPA (ICS)** > FR 64ZZZ221473.

Une Référence Unique de Mandat (RUM) vous sera attribuée et communiquée sur vos avis d'échéance.



## VOS AGENCES

**Agence Toulouse Reflet Occitan**  
16, rue de Périole  
31500 TOULOUSE

**Agence Ramonville Cœur du Midi**  
4, mail Françoise Dolto  
31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE

**Agence Plaisance Nature Garonne**  
10, rue des écoles  
31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

# LES AUTRES MOYENS DE PAIEMENT À VOTRE DISPOSITION

## LE PAIEMENT PAR INTERNET

Simple et rapide, en quelques clics

Vous pouvez régler votre loyer en ligne, rubrique "Mon espace personnel" du site internet [www.groupedeschalets.com](http://www.groupedeschalets.com)

Après avoir créé votre compte grâce à l'étape PREMIÈRE CONNEXION, il vous suffira de :

> Saisir votre numéro de contrat et votre mot de passe\*, puis de cliquer sur Mon compte.

### les avantages

- > une solution simple, rapide et gratuite
- > un paiement sécurisé grâce à sa plateforme dédiée
- > un suivi de votre compte locataire
- > plus pratique, de chez vous... ou d'ailleurs !

\* Cet accès est sécurisé et strictement personnel. Veuillez à bien conserver votre mot de passe.

## ET AUSSI

### Le TIP SEPA (titre interbancaire de paiement SEPA)

À renvoyer daté et signé grâce à l'enveloppe jointe à votre avis d'échéance.

### Le chèque bancaire ou postal

À renvoyer sous enveloppe retour jointe à votre avis d'échéance **avec le TIP non signé.**

### Le paiement en espèces

Rendez-vous dans votre bureau de poste muni de votre avis d'échéance pour acquitter votre loyer en liquide (Prestation facturée par la Poste).

DES QUESTIONS  
SUR VOTRE LOYER ?

Contactez votre chargé(e)  
de clientèle !

 Allo  
Chalets

05 81 425 425 LA LIGNE DÉDIÉE  
AUX LOCATAIRES

DES DIFFICULTÉS  
POUR PAYER  
VOTRE LOYER ?

N'attendez pas...  
Contactez votre chargé(e)  
de recouvrement !



# L'HUMAIN AU COEUR DE L'HABITAT

---

**+ d'infos**

[www.groupedeschalets.com](http://www.groupedeschalets.com)

## GRUPE DES CHALETS

29, boulevard Gabriel Koenigs  
CS 23148 - 31027 Toulouse cedex 3  
(métro : arènes)

tél. : 05 62 13 25 25

fax : 05 62 13 25 99

[www.groupedeschalets.com](http://www.groupedeschalets.com)



L'humain au cœur de l'habitat